

PROTOCOLE SANITAIRE

CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

MIS À JOUR LE 16/08/2021

INTRODUCTION

La crise sanitaire inédite traversée depuis ces derniers mois en raison de la pandémie de Covid-19, a bouleversé l'ensemble de nos activités et entraîné le report ou l'annulation de nos événements LIGHT ON.

L'évolution de la situation depuis le début de l'été en France et les dernières mesures gouvernementales nous permettent d'envisager la reprise de nos organisations sportives sur le territoire. Toutefois, la circulation du virus étant toujours active, l'organisation des événements ne peut plus se dérouler de la même manière qu'auparavant. Des adaptations pour la reprise en toute sécurité de nos activités et des différents acteurs concernés sont indispensables.

La Fédération Française de Triathlon a élaboré un Guide des recommandations sanitaires pour la reprise des manifestations sportives sur lequel nous avons pu nous appuyer pour anticiper au mieux la reprises de nos épreuves et ainsi assurer un déroulement en toute sécurité pour nos participants, nos bénévoles et nos partenaires.

RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT

Luttons ensemble contre la Covid-19, respectons les gestes barrières pour limiter et ralentir la propagation du virus :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En l'absence de traitement, la meilleure des protections est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, le port du masque est

obligatoire dans les espaces clos et lorsque la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Les personnes qui ne se sentent pas bien, avec des symptômes de la COVID-19, ne doivent pas assister à l'événement. La dernière liste des symptômes peut être consultée sur le site Web du gouvernement. Les participants doivent suivre les directives du gouvernement et rester à la maison s'ils sont symptomatiques et / ou s'ils ont été en contact avec une personne symptomatique.

MESURES GÉNÉRALES - GRANDS PRINCIPES D'ORGANISATION

En raison de la crise sanitaire due à la Covid-19, les mesures générales d'organisation sont applicables dans le respect des directives existantes sur la distanciation physique et les comportements adaptés en matière sanitaire. Nous nous engageons à respecter les consignes nationales :

- Toute personne doit porter un masque dans toute enceinte close et tout transport en commun. Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses si les concurrents ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique d'un mètre entre chaque individu le masque doit être porté.
- Mise en place de circuits à sens unique en vue d'éviter les trafics non maîtrisés.
- Organisation des flux en vue d'éviter les rassemblements.
- Matérialisation des zones réservées aux spectateurs (départ, zone de transition, zone d'arrivée, podium,...).
- Limitation ou adaptation des services proposés aux concurrents et publics.
- Mise en place de signalétiques pédagogiques rappelant les bons comportements.
- Sensibilisation des bénévoles au respect des règles sanitaires.
- Désinfection régulière des espaces utilisés.
- Mise à disposition de désinfectant pour les mains à base d'alcool dans les différentes zones
- Désignation d'un référent coordinateur du plan Covid-19.
- PASS SANITAIRE obligatoire pour l'ensemble des participants

Ces engagements s'adressent non seulement aux participants ainsi qu'au public, mais aussi à tous les acteurs qui prennent part aux événements LIGHT ON : membres de l'organisation, salariés, bénévoles, prestataires, partenaires, médias...

MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ORGANISATION

AVANT L'ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT

- Dimensionnement du nombre de concurrents selon la jauge gouvernementale en vigueur. La jauge maximale comprend la comptabilisation de tous les acteurs réunis sur la même unité de lieu (concurrents, public, bénévoles, organisateurs, personnels de sécurité et secours, partenaires, prestataires...)
- Planification des mesures barrières mises en place après identification des zones et moments à risque de transmission lors de l'événement.
- Information des bénévoles vulnérables (plus de 65 ans, porteur de maladie chronique, personnes atteintes d'obésité, diabète, HTA, antécédents cardio-vasculaire,

immunodéprimés, cancer, femmes enceintes) du risque à prendre part à l'évènement et affectation à des postes à très faible risque de transmission. La répartition des bénévoles doit être guidée par une limitation des contacts avec les concurrents et le choix des personnels non vulnérables au contact.

- Conformément aux dispositions du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020, déclaration au préfet de département sur le territoire duquel la manifestation doit avoir lieu contenant les mentions prévues à l'article L. 211-2 du code de la sécurité intérieure, en y précisant, en outre, les mesures que nous mettons en œuvre afin de garantir le respect des dispositions des mesures sanitaires.

INSCRIPTIONS ET REMISE DES DOSSARDS

- Inscriptions en ligne en amont des évènements, aucune inscription sur place.
- Collecte et vérification des justificatifs médicaux en amont de la remise des dossards en version digitale. Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard.
- Organisation et propositions de créneaux horaires pour le retrait des dossards.
- Adaptation du site de l'évènement avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique pour la récupération des dossards et la visite des stands exposants.
- En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé tout au long de la procédure de retrait.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour tous.
- Flux régulés en fonction de la capacité d'accueil du lieu (règle gouvernementale en vigueur, 1m de distanciation physique entre chaque personne). Seuls les concurrents peuvent avoir accès à la zone de retrait des dossards.
- Marquage au sol des files d'attente.
- Installation des bénévoles à des postes de travail séparés et port du masque FFP2 et/ou visière pour chacun d'eux. (Masque FFP2 pour les plus fragiles afin de ne pas recevoir le virus éventuel / Visière ou masque chirurgical pour les autres afin de ne pas transmettre aux autres).
- Présentation des pièces d'identité sans contact.
- Mise en place de bénévoles responsables du flux régulier des participants.
- Pass sanitaire obligatoire pour retirer son dossard :
 - Un schéma vaccinal complet
 - (ou) Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h
 - (ou) Un certificat de rétablissement de la Covid -19

BRIEFING ET INFORMATION DE COURSE

Le briefing de course ainsi que l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de l'évènement seront communiqués à chaque participant en amont de l'épreuve par voie électronique. Un briefing physique sur place ne doit pas avoir lieu sous la forme habituelle puisqu'il faut au maximum éviter de regrouper les concurrents dans un même espace clos ou ouvert.

Si des informations sont à communiquer impérativement le jour-J, elles le seront par l'intermédiaire d'un système de haut-parleur sur l'ensemble du site de l'évènement.



AIRE DE TRANSITION

Le temps alloué aux concurrents pour ranger leurs vélos et installer leur équipement sera limité afin qu'ils passent le moins de temps possible dans un espace clos. Toutes les vérifications de l'équipement seront effectuées uniquement de manière visuelle.

NATATION

Les départs de masse sont autorisés. Les concurrents veilleront cependant à respecter une distance adéquate entre eux.

Dans la mesure du possible, les concurrents sortiront de l'eau sans avoir besoin de l'assistance physique de bénévoles. Lorsque cela n'est pas possible, les volontaires assurant cette fonction porteront des masques et des gants jetables.

CYCLISME

Les concurrents doivent maintenir un écart minimum de 10 mètres entre eux et ceux qui les précèdent. Les règles d'Aspiration Abri restent identiques à celles du RGF, sauf pour la distanciation qui est à minima de 10 mètres quelle que soit la distance de la partie cycliste.

COURSE À PIED

Les concurrents doivent éviter de courir directement l'un derrière l'autre, à une distance inférieure à 4 mètres. Si la distance est moindre (par exemple lors d'une manœuvre de dépassement), il est recommandé de ne pas se rapprocher du concurrent dépassé.

RAVITAILLEMENTS

- La taille des ravitaillements sera augmentée pour éviter les attroupements.
- Liquide : Priorité aux petites bouteilles d'eau individuelles. Si ce n'est pas le cas, le service sera assuré par les bénévoles en charge du ravitaillement avec des gobelets à usage unique fournis par l'organisation. Aucun contact direct entre les bénévoles et les concurrents.
- Solide : Privilégier des portions individuelles emballées industriellement ou des fruits non épluchés type bananes ou oranges. Le self-service de rigueur jusqu'à présent est prohibé et la distribution imposée.
- A la fin de l'épreuve, chaque concurrent recevra un set de ravitaillement complet dans un sac individuel fermé et ne sera pas autorisé à le consommer sur place.

ZONE DE PÉNALITÉ

Les Pénalty Box et les zones de pénalité ne doivent pas être utilisées. Les pénalités de temps doivent être ajoutées au temps d'arrivée des concurrents.

ZONE D'ARRIVÉE

- Agrandissement de la surface de la zone d'arrivée pour permettre un plus grand espacement des individus.
- En application des règles nationales de mesures sanitaires, la distanciation physique et les mesures d'hygiène doivent être respectées de façon primordiale.
- Retrait des puces de chronométrage par les concurrents eux-mêmes qu'ils placeront dans des réceptacles prévus à cet effet.
- Mise en place d'un parcours à sens unique permettant la gestion d'un flux unique et raisonné imposant au concurrent ayant terminé sa course de poursuivre son chemin vers le ravitaillement d'arrivée. Les distributions seront assurées par des bénévoles équipés de masque et de gants.
- Mise en place de zones de récupération dédiées aux concurrents « éprouvés » en lien avec les équipes médicales.
- Consultation des résultats en ligne.

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

- Restriction de tout contact physique entre les différents acteurs (par exemple pas de poignées de main, d'étreintes, etc...). Les personnes remettant les prix porteront des masques.
- Mise en place d'un podium assez large pour que les concurrents appelés respectent la distanciation de 1 mètre entre eux.

ZONES MÉDICALES

- Prévision d'un espace spécifique d'accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (surblouse, gants, masque FFP2, gel hydroalcoolique, filière DASRI, matériel diagnostique dédié).
- Coordination préalable avec les structures sanitaires locales sur les procédures d'éventuelles évacuations vers les établissements hospitaliers des patients Covid-19 et non Covid-19.
- Dimensionnement habituel de l'effectif médical en essayant d'avoir des espaces de travail plus grands autorisant la distanciation physique.
- Définition d'un sens de circulation et d'un guichet d'accueil et d'orientation où doit être dispensé un masque chirurgical à tout entrant dans la zone et où une friction des mains au gel hydroalcoolique doit se faire.
- Utilisation permanente des équipements de protection individuelle adaptés pour tous les professionnels médicaux et paramédicaux des zones médicales.
- Pas de soins de récupération, excepté pour des problèmes de santé urgent.

APRÈS COURSE

- Nettoyage et désinfection du site par des agents de nettoyage équipés de protections adéquates, selon un programme de nettoyage élaboré au préalable répertoriant les lieux, surface et équipement à traiter.
- Circuit de collecte et de traitement des masques usagers et autres déchets à organiser.
- Maintien d'une cellule de veille Covid-19 bien identifiable pendant 14 jours post-course.



- Appel au sens civique des athlètes en leur demandant de prévenir le référent Covid-19 après course en cas de déclaration de maladie (à formuler dans les infos pré-course).
- Mise en place d'un système de déclaration aux autorités sanitaires compétente d'un éventuel cas de Covid- 19 et des possibles contacts.
- Incitation au téléchargement et l'utilisation de l'application « StopCovid » préalablement à la venue sur l'événement
 - > App Store : <http://apps.apple.com/app/id1511279125>
 - > Google Play : <http://play.google.com/store/apps/details?id=fr.gouv.android.stopcovid>

RENSEIGNEMENTS - LIGHT ON TRI :
--

Pour toutes questions relatives à l'épreuve : contact@abso-sport.fr ou 06.37.08.97.57